

**Contributions du MSC à la réunion du Groupe consultatif et du Bureau du CSA
21 novembre 2017**

Point 1 de l'ordre du jour – Réactions suivant la 44^e session du CSA

Le MSC a évalué la 44^e session du CSA et souhaiterait mettre en évidence les points suivants :

- Une réalisation importante de la 44^e session du CSA a été de parvenir à une compréhension commune reconnaissant de manière claire et sans équivoque que l'autonomisation des femmes, l'égalité entre les sexes et les droits des femmes sont étroitement liés. Il s'agit désormais aussi d'un défi majeur pour l'avenir : le Comité, lors de sa 44^e session, « a souligné qu'il importe d'intégrer les questions relatives à l'égalité des sexes, aux droits des filles et des femmes et à l'autonomisation des femmes, dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à tous les axes de travail, produits et documents du CSA ». (*Rapport final de la 44^e session du CSA, paragraphe 27 e)*)
- Le processus de convergence des politiques sur la gestion durable des forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été un processus difficile, du fait qu'il n'a bénéficié ni du temps ni des ressources nécessaires, et que la semaine de négociation précédant le CSA n'a pas assuré une vaste participation. Le CSA devrait revoir ce format de convergence des politiques pour les années à venir. Le résultat du processus sur la Foresterie, cependant, est important et doit faire l'objet d'un suivi minutieux. L'accord obtenu en plénière pour mener une discussion approfondie sur la relation entre les plantations d'arbres commerciales et la sécurité alimentaire et la nutrition doit être inclus au Plan de travail du CSA pour 2018.
- Les accords émanant de la 44^e session du CSA portant sur le Programme de travail pluriannuel 2018-2019, y compris la demande en faveur d'un rapport du HLPE sur l'agroécologie et les autres innovations pour la sécurité alimentaire et de la nutrition, constituent un important pas en avant, de même que l'approbation des priorités du CSA en matière de suivi pour ses résultats politiques d'une plus grande ampleur jusqu'en 2022, à commencer par la Manifestation thématique mondiale consacrée aux Directives sur le droit à l'alimentation, qui sera organisée en 2018.
- Si la participation et l'implication globales des membres et participants à la plénière du CSA et aux manifestations parallèles ont à nouveau été remarquables, la participation au niveau ministériel et l'impact médiatique se sont avérés très limités. Ce point est préoccupant et doit être davantage pris en compte au moment de mettre en œuvre la recommandation 5 de l'évaluation du CSA.
- De plus, l'ordre du jour et la méthodologie des sessions plénières du CSA doivent être bien préparés lors des mois précédents, en incluant une consultation véritable. Si cela n'est pas correctement garanti, comme nous l'avons constaté pour la session sur l'urbanisation et la transformation des zones rurales, le temps précieux de la plénière n'est pas utilisé au mieux, les indications données par les membres et les participants ne sont pas correctement consignées au rapport, et des tensions inutiles sont générées.

- Si l'augmentation spectaculaire de la faim et la malnutrition, telle que signalée par le SOFI 2017, a été discutée lors de la 44^e session du CSA, le Comité doit renforcer sa capacité à réagir de manière véritable et efficace à ces défis mondiaux si urgents. Dans ce contexte, nous suggérons que le CSA devienne la plateforme centrale pour organiser des examens périodiques et *ad-hoc* des famines et des crises alimentaires graves, en mettant l'accent sur l'évaluation des réponses politiques et sur l'impact sur les causes profondes. Ceci permettrait aussi, sans aucun doute, d'augmenter énormément la pertinence politique, la visibilité et l'efficacité du CSA.

Point 2 de l'ordre du jour – Plans de travail du CSA

a) Plan de travail sur l'évaluation du CSA

Nous félicitons la Chine et l'Allemagne d'avoir accepté les rôles de co-facilitateurs lors de la prochaine période.

D'une manière générale, le projet de plan de travail concernant la réponse à apporter à l'évaluation du CSA nous semble bon, compte tenu du fait qu'il s'agit bien sûr d'un document préliminaire. Cependant, nous avons quelques remarques et suggestions dont devraient tenir compte les deux nouveaux co-facilitateurs :

- L'importance d'intégrer l'égalité entre les sexes, les droits des femmes et des filles, et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'ensemble des axes de travail, produits et documents du CSA devrait être prise en compte au moment de discuter du Programme de travail pluriannuel stratégique.
- Le rôle des agences ayant leur siège à Rome et leurs multiples modalités d'interaction avec le CSA devraient être abordés à plusieurs occasions lors des discussions à venir, notamment au moment de débattre de la diffusion, de l'utilisation et du suivi des résultats politiques du CSA. Le rôle de ces agences à cet égard est fondamental, notamment lors des discussions sur les recommandations 7, 10 et 11 ces prochains jours. Par ailleurs, leur rôle devra être examiné de manière approfondie au moment de revenir au rôle du Secrétariat du CSA, du Groupe consultatif et du Budget.
- La discussion portant sur comment faire du CSA un lieu pouvant véritablement répondre aux défis contemporains devrait être incluse aux discussions relatives à plusieurs recommandations, notamment la recommandation 7, au Programme de travail pluriannuel stratégique et à la Plénière.
- Le calendrier des réunions devrait être à nouveau revu afin que les réunions soient davantage regroupées (et qu'elles aient lieu lors des jours suivants, au lieu d'être séparées les unes des autres de 4-6 jours). Le Groupe consultatif du CSA compte avec plusieurs participants provenant d'autres lieux que Rome, point qui devrait être pris en compte dans la planification.
- S'agissant des discussions relatives à la recommandation 4, nous suggérons que ces discussions soient reprogrammées, compte tenu de la décision de la Plénière, selon laquelle le Bureau pourrait exceptionnellement nommer à nouveau les membres du Groupe consultatif en mars 2018. Les discussions respectives, dans le cadre du processus d'évaluation du CSA, ne devraient donc pas avoir lieu après mars 2018, mais plutôt avant. Les dates actuelles de mars-avril-mai devraient être reprogrammées au 5 février et 20 mars 2018, afin que le Bureau du CSA puisse prendre une décision éclairée sur ce sujet avant la fin mars 2018.

b) Plan de travail sur la nutrition

- Compte tenu que ce Plan de travail a été diffusé avec un très court préavis, nous pensons que le Groupe de travail à composition non limitée sur la Nutrition devrait discuter du projet de Plan de travail et se mettre d'accord sur ce dernier en février 2018, en vue de son approbation ultérieure, par le Bureau, au mois de mars.
- La traduction du rapport du HLPE est essentielle. Nous comprenons les différentes lignes budgétaires (Secrétariat et HLPE), mais nous constatons également que d'importantes ressources ont été allouées à la nutrition (à savoir les coûts des trois manifestations intersessions plus ceux du Forum sur la sécurité alimentaire et la nutrition), alors que le rapport du HLPE n'a pas été traduit. À quelle date le rapport du HLPE sera-t-il traduit ?
- La discussion sur le mandat est une discussion plus de fond que purement procédurière, du fait qu'elle matérialisera la définition de la portée et des domaines d'activité des directives du CSA relatives aux politiques. Ceci exige une discussion, une « digestion » et une véritable réflexion sur le rapport du HLPE. Ceci réaffirme la nécessité de disposer de la traduction au plus tôt.
- Objectif général et résultats attendus : l'objectif général proposé nous convient. S'agissant des résultats attendus, l'accent à mettre sur le niveau national a été compris et accepté, mais il faut aussi évaluer les cadres/systèmes mondiaux qui limitent l'espace normatif et fiscal dont disposent les pays pour faire avancer leurs priorités respectives en matière de nutrition et concrétiser le droit à une alimentation et une nutrition adéquates ;
- Plan d'activités 1 : Compte tenu de la pénurie de ressources, nous souhaiterions recevoir un éclaircissement concernant les coûts que supposeraient les consultations électroniques du Forum sur la sécurité alimentaire et la nutrition et garantir qu'une analyse de la rentabilité soit réalisée avant d'inclure ce point.
- Plan d'activités 2 : Les modalités de sélection des études de cas pour la session sur le partage des enseignements tirés lors de la 45^e session du CSA doivent être discutées par le Groupe de travail à composition non limitée, ne devraient pas seulement se concentrer sur les meilleures pratiques mais aussi sur les lacunes en termes de politiques et doivent veiller à ce que les mécanismes du CSA (MSC et MSP) ne soient pas contournés lors de la sélection des cas qui présenteraient les expériences de leurs secteurs respectifs ;

Remarque supplémentaire, si nécessaire : Les Symposiums régionaux en cours organisés par la FAO et l'OMS sur les systèmes alimentaires et la nutrition ne sont pas mentionnés dans le Plan de travail du CSA, ce qui est bon. Dans l'hypothèse où ils feraient leur réapparition lors de la réunion, il est essentiel de souligner que le processus de participation à ces réunions n'a été ni transparent, ni inclusif. Les éventuelles recommandations émergeant de ces réunions ne devraient avoir aucune conséquence sur le mandat et ces symposiums ne devraient pas être considérés comme des consultations régionales légitimes dans le contexte du CSA.

c) Plan de travail sur l'Urbanisation et la transformation des zones rurales

- Nous sommes satisfaits du plan de travail proposé pour 2018 ; les deux événements intersessions se baseront sur les 2 sujets que nous trouvons très pertinents et, en principe, nous acceptons la chronologie proposée pour les événements.
- Nous aimerions suggérer de rappeler les titres complets des deux sujets sélectionnés pour les événements intersessions, du fait qu'ils contiennent un libellé négocié : 1. Les incidences de l'urbanisation et de la transformation des zones rurales sur la sécurité alimentaire et la nutrition des groupes aux revenus inférieurs

et les modalités pour y faire face et en traiter les causes profondes ». 2. Promotion de l'engagement des jeunes et des femmes et de l'emploi dans les systèmes alimentaires dans l'ensemble du continuum rural-urbain, y compris en rattachant les producteurs aux marchés.

- Nous suggérons aussi de spécifier, dans le descriptif des événements intersessions, qu'ils devraient être conçus de telle sorte à ce qu'ils visent l'obtention de résultats politiques. Nous souhaitons rappeler que, lors de la 44^e session du CSA, les gouvernements se sont largement prononcés en faveur de l'obtention d'un « résultat politique ». Si cette exigence n'est pas respectée, nous craignons réellement que de nombreux acteurs perdent leur motivation à investir davantage d'énergie et de ressources dans cet axe de travail.
- Enfin, nous souhaiterions suggérer que l'Équipe spéciale qui sera responsable de débattre de la préparation des événements intersessions débute ses travaux au plus tôt. La première réunion devrait avoir lieu en décembre.

d) Plan de travail sur les ODD

- Sessions consacrées aux ODD lors de la 45^e session du CSA : La proposition de format et le programme pour les sessions de la 45^e session du CSA consacrées aux ODD sont répertoriés parmi les résultats attendus mais ne sont pas articulés dans le plan d'activité. Il faut donc qu'ils soient retirés ou inclus dans le cadre des discussions de la « réunion ouverte » ;
- Incitation en faveur des pays réalisant des rapports nationaux volontaires : Suite à l'expérience de l'an dernier, il serait utile de donner suite à l'initiative du Président et d'inviter les pays réalisant des rapports nationaux volontaires à envisager d'utiliser et d'appliquer les résultats du CSA. Ceci a également été mentionné de manière positive lors de la 44^e session du CSA.

e) Plan de travail sur le suivi

- Le projet de plan de travail reflète correctement la décision prise lors de la plénière concernant la Manifestation thématique mondiale 2018. Cependant, il n'inclut pas au plan d'activité la demande de la Plénière concernant les manifestations de suivi relatives aux recommandations politiques plus spécifiques du CSA. Les manifestations consacrées au suivi des recommandations politiques plus spécifiques sont mentionnées dans l'objectif général, mais pas dans le plan d'activité pour 2018. Il conviendrait donc de les inclure aux activités de l'Équipe spéciale technique et de la réunion du Groupe de travail à composition non limitée.
- Lors de la préparation de la Manifestation thématique mondiale de 2018, il est important que les membres du CSA envisagent d'organiser une manifestation nationale consacrée au suivi, conformément au mandat adopté par le CSA en 2016, afin de préparer les contributions pour la Plénière de 2018.
- En outre, comme suggéré par le Directeur général de la FAO, M. Graziano da Silva, nous encourageons les pays et la FAO à organiser des manifestations parallèles lors des Conférences régionales de la FAO, comme des manifestations régionales consacrées au suivi sur les Directives sur le droit à l'alimentation.
- Nous rappelons également l'offre explicite exprimée par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, lors de la 44^e session du CSA, pour fournir un support technique pour les manifestations de suivi aux niveaux national et régional concernant l'utilisation et l'application des Directives sur le droit à l'alimentation.

- Le MSC a débuté un processus de consultation mondial de grande ampleur afin d'élaborer un rapport de suivi mondial indépendant émanant de la société civile portant sur l'utilisation et l'application des Directives sur le droit à l'alimentation, que nous présenterons lors de la Manifestation thématique mondiale, à l'occasion de la 45^e session du CSA.

Point 3 de l'ordre du jour – Dates et programme des réunions du Bureau et du Groupe consultatif

- Nous constatons qu'un grand nombre de réunions sont programmées concernant la réponse à l'évaluation du CSA. Nous pensons sincèrement que ce nombre devrait être réduit et réitérons notre demande que ces réunions soient accolées le plus possible, afin de faciliter la participation à ces réunions des membres du MSC et des autres membres du Groupe consultatif provenant d'autres lieux que Rome, en termes de temps et de financement.
- Comme indiqué précédemment, l'accord obtenu en plénière pour mener une discussion approfondie sur la relation entre les plantations d'arbres commerciales et la sécurité alimentaire et la nutrition doit être inclus au Plan de travail du CSA et au calendrier de réunions pour 2018.

Point 4 de l'ordre du jour – Dernières informations concernant le budget du CSA

- Le budget du CSA continue d'être une préoccupation sérieuse. Comme indiqué précédemment, la situation critique ne découle pas d'un problème financier, mais principalement d'un manque d'engagement politique vis-à-vis du CSA. Nous discuterons à nouveau des causes de ce problème et de ses possibles solutions dans le cadre de l'évaluation du CSA.
- Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation du HLPE, et souhaiterions savoir comment le HLPE poursuivra ses travaux en 2018/2019 ?
- S'agissant du financement à moyen terme du CSA et de ses composantes, nous continuons de proposer que les agences ayant leur siège à Rome envisagent d'augmenter leurs contributions en faveur du CSA et que le Barème indicatif des contributions volontaires des Nations Unies soit établi comme mécanisme de financement durable du CSA.
- S'agissant du MSC à proprement parler : nous avons pris des mesures pour réaffecter des ressources prévues pour 2017 sur les premiers mois importants de 2018. Nous sommes confiants que des ressources supplémentaires pour 2018 seront approuvées lors des premiers mois de 2018, afin de pouvoir couvrir, au moins partiellement, le budget du MSC pour 2018. Si un gouvernement ou une agence des Nations Unies souhaite nous soutenir lors des années à venir, nous les invitons à contacter le Secrétariat du MSC.